

PARCOURSUP AN II : LA RÉSISTANCE CONTINUE

Ce 4-pages « bilan Parcoursup » vient compléter celui effectué en septembre 2019 par le SNESUP-FSU¹. Après deux ans de fonctionnement de la plate-forme, nous croisons les différentes sources pour dégager l'impact sur les jeunes de la loi relative à l'orientation et à la réussite étudiante (ORE), dont on peut se demander si elle porte bien son nom, et de l'outil Parcoursup.

Les conclusions du comité éthique et scientifique de Parcoursup combinées aux résultats de l'enquête de l'Observatoire de la vie étudiante montrent que le tri social et la sélection ont bien fonctionné, contrairement aux affirmations du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) qui niait l'instauration de la sélection à l'entrée en licence. Aujourd'hui, le baccalauréat (ou diplôme équivalent) n'est plus le seul sésame pour accéder à l'enseignement supérieur, comme le craignait le SNESUP-FSU au moment des débats au Cneser² et au CSE³ sur la loi ORE, et les textes réglementaires qui en ont découlé. La mise à disposition des données (OpenData ESR) par le MESRI n'est qu'un leurre de transparence tant ces données présentent des limites. Elles permettent néanmoins de dégager des tendances sur le rôle de Parcoursup : gestion de flux de la population étudiante suivant le type de bac et la mention, mise en tension virtuelle de quasiment toutes les licences par manque de places et de moyens... ce qui se traduit par l'institutionnalisation du tri des bacheliers à l'entrée de toutes les formations y compris en licence.

Malgré ce paysage morose, certaines universités, facultés ou départements continuent à résister à Parcoursup en classant les candidats « tous ex aequo », mot d'ordre⁴ du SNESUP-FSU toujours d'actualité, ou en mettant « oui » à tous et toutes pour les filières qui sont virtuellement en tension. Ces résistances peuvent être un moyen de pression sur les rectorats, l'université de Bordeaux-Montaigne en atteste, pour avoir des moyens à la hauteur des besoins afin d'accueillir dans de bonnes conditions les étudiant·es et accompagner les plus fragiles dans leur réussite à l'université à travers des dispositifs d'accompagnement ou des parcours « oui si » financés (postes, heures, locaux) dans la durée et accessibles dans toutes les universités sur tout le territoire. La seule possession du baccalauréat (ou de son équivalent) atteste de la maîtrise des acquis pour poursuivre en licence. ■



© Force ouvrière/Flickr

1. www.snesup.fr/article/dossier-parcoursup-2019-elements-de-bilan.
2. Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.
3. Conseil supérieur de l'éducation.
4. www.snesup.fr/article/parcoursup-aide-orientation-ou-selection-et-tri-social-lettre-flash-ndeg6-du-5022020.

L'impact de Parcoursup sur les élèves et leurs familles

La loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE) instaure un suivi de l'impact sur les élèves du changement des conditions d'accès aux études universitaires induit par la plate-forme Parcoursup. Le comité éthique et scientifique de Parcoursup (CESP) a produit deux rapports¹ qui, croisés avec la note de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE)² et les données partielles Parcoursup 2018 et 2019 mises à disposition par le ministère³, confirment un grand nombre des craintes émises par le SNESUP-FSU depuis 2017 (sélection, inégalité sociale, gestion de flux, marché de l'éducation)⁴.

Par **NATHALIE LEBRUN** et **ISABELLE LUCIANI**,
coresponsables du secteur Formation, **HERVÉ**
CHRISTOFOL, coresponsable du secteur Communication

Si le ministère vente les apports de la plate-forme Parcoursup dans l'information des lycéens quant aux « attendus » des formations de l'enseignement supérieur, il omet de préciser que de nombreux éléments restent incompréhensibles ou cachés aux bacheliers. En effet, les critères de classement des formations, la prise en compte des lycées d'origine et l'intervention des rectorats dans les classements demeurent secrets ou opaques. Le CESP, qui doit se pencher sur la transparence, la clarté et l'équité de Parcoursup en fonction des attentes et besoins des élèves et de leurs familles, est très prudent et dit ne pas disposer de toutes les informations qualitatives pour pouvoir se prononcer.

Mais est-ce cela faire le bilan Parcoursup ? Comme souligné par des sociologues⁵, Parcoursup est un outil managérial de contrôle par l'État recherchant une solution optimale d'affectation, déléguant la tâche de sélection aux établissements et faisant porter la responsabilité sur les lycéens. Le CESP dénonce comme ces chercheurs l'hétérogénéité des critères locaux. Mais il considère qu'il ne peut pas donner d'avis sur l'impact de Parcoursup en termes d'inégalités sociales et d'efficacité de l'orientation. Certes il se questionne mais il n'apporte aucune réponse sur une approche qualitative de Parcoursup et de ses effets humains induits par l'hétérogénéité des critères, la ségrégation scolaire (sauf sur les notations entre lycées), la réforme du lycée (risque de parcours tubulaires bac -3/+3), les biais d'un processus de recrutement identique des formations sélectives ou non.

PARCOURSUP EST DEVENU UN OUTIL DE SÉGRÉGATION SCOLAIRE

Même en tenant compte des limites de l'étude de l'OVE (30 000 étudiants et une majorité de bacs généraux), celle-ci montre que les élèves satisfaits de la plate-forme (68 %) sont ceux issus des milieux favorisés qui bénéficient d'un soutien familial fort dans l'élaboration du projet d'études et du CV, dans la décision de garder ou non des vœux en attente, etc. Seuls les meilleurs élèves, et

ceux issus des milieux les plus favorisés, utilisent l'ensemble des ressources proposées. La marginalisation des psychologues de l'Éducation nationale et la préconisation par le CESP de reporter les moyens des services d'aide à l'insertion et à l'orientation (SAIO) sur Parcoursup fragilisent les familles les plus défavorisées qui sollicitent les personnels de ces services. Le service public ayant été sabordé, les officines privées d'aide à l'orientation et au montage de dossiers dans Parcoursup se développent et proposent, à des prix prohibitifs, de répondre aux situations de détresse.

Les analyses des données partielles Parcoursup 2018 et 2019 (cf. l'article de J. Gossa p. 22) et plusieurs études de sociologues l'ont démontré, Parcoursup est bien un outil de sélection et de gestion de flux. La sociologue du travail Corine Eyraud⁶ souligne que le fonctionnement des a priori produits par les profils socioculturels dans les processus de recrutement, analogues à ceux de Parcoursup (CV même anonymisé, activités extrascolaires, etc.), induit de la sélection tout comme les tests de personnalité comme celui imposé par les écoles de management, emage-me, qui promeut le self-marketing, les *soft skills*, etc.

L'ÉTAT, ACTEUR D'UN MARCHÉ DE L'ÉDUCATION

Les sociologues Romuald Bodin et Sophie Orange⁷ montrent que la sélection induite par Parcoursup a pour finalité la maîtrise des risques (redoublement, réorientation, croissance des flux) et place l'État en acteur d'un marché de l'éducation qui attend un retour sur investissement. Les profils atypiques d'élèves sont exclus – alors même que certains d'entre eux réussissaient.

Avec la réforme du lycée, à très court terme les financements des dispositifs d'accompagnement passeraient d'une logique de remédiation – adressée aux élèves les plus fragiles – vers une logique de complémentarité – adressée aux bons élèves qui n'auraient pas les spécialités alignées sur les attendus. C'est ce que préconise Achille Braquelaire, président du comité de suivi de la loi ORE. Ce serait alors la double peine pour les lycéens issus de lycées défavorisés, ou des filières de bac non générales. ■

Seuls les meilleurs élèves, et ceux issus des milieux les plus favorisés, utilisent l'ensemble des ressources proposées.

1. www.enseignement-sup-recherche.gouv.fr/cid126281/le-comite-ethique-et-scientifique-parcoursup.html.
2. www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2019/09/OVE-IN-FOS-39_Transition-secondaire-superieur.pdf.
3. Lire l'article de J. Gossa p. 22.
4. www.snesup.fr/article/dossier-parcoursup-2019-elements-de-bilan.
5. Frouillou L. et al, *Sociologie*, 2(10), 2019, p. 209-215.
6. Eyraud C., Congrès de l'Association française de sociologie, 2019 : www.lest.cnr.fr/IMG/pdf/corine_eyraud_introduction_aux_etats_generaux_de_la_sociologie.pdf.
7. Bodin R. et al, *Sociologie*, 2(10), 2019, p. 217-224.

Parcoursup data ESR

Dans son effort de transparence, le gouvernement a publié des données nationales sur les deux premières campagnes Parcoursup¹, ainsi que sur la dernière campagne APB. Ces données présentent à la fois un immense intérêt et de sérieuses limites.

Par **JULIEN GOSSA**, maître de conférences,
université de Strasbourg

DESCRIPTION DES DONNÉES

Ces données sont orientées filières de formation. Chaque ligne est une formation présentée sur la plate-forme Parcoursup et proposée aux candidats à l'entrée dans le supérieur. On y trouve des indications comme l'établissement qui donne la formation, l'intitulé précis de la formation, le nombre de candidats et de candidates, leur profil, et le profil des admis et admises.

Ce faisant, ces jeux de données ne permettent pas de comprendre les campagnes d'affectation dans le supérieur du point de vue des candidats. Notamment, il est impossible de connaître les temps d'attente avant proposition, ou le degré de satisfaction. Tous les candidats pourraient aussi bien être affectés dans leur dernier choix, que ça ne se verrait pas. Il serait opportun que le ministère fasse une enquête sur le degré de satisfaction après deux ans par rapport aux vœux des étudiants sur Parcoursup.

Ces jeux de données sont centrés sur Parcoursup. Les admissions hors de cette plate-forme échappent donc à cette analyse. Dans cette limite, ils permettent de percevoir les caractéristiques des formations et les flux de néobacheliers admis dans le supérieur. (Un changement de méthodologie a été annoncé², qui pourrait empêcher les comparaisons entre les jeux de données 2018 et 2019. Le lecteur doit en rester conscient.)

Il serait opportun que le ministère fasse une enquête sur le degré de satisfaction après deux ans par rapport aux vœux des étudiants sur Parcoursup.

1. data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/explore/dataset/fr-esr-parcoursup/information.
2. data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/api/datasets/1.0/fr-esr-parcoursup/attachments/methodo_opendata_2019_pdf.
3. Voir le détail des résultats : www.snesup.fr/article/parcoursup-data-esr.
4. www.ccomptes.fr/system/files/2020-02/20200227-rapport-premier-bilan-loi-ORE-2.pdf.

FLUX DE NÉOBACHELIERS ENTRANT DANS LE SUPÉRIEUR

Les flux de néobacheliers admis en 2019 dans le supérieur public peuvent se modéliser par un diagramme de Sankey, comportant à gauche le bac (général, technologique ou professionnel) et à droite les formations supérieures (voir infographie).

Ce diagramme permet de constater les inégalités de poursuite d'études en fonction du bac : CPGE et Paces étant quasiment réservées aux bacs généraux, quand les autres formations panachent plus ou moins. On peut également constater que les bacheliers professionnels ont un très faible accès aux filières dites « sélectives », hormis en BTS. Cela montre le rôle de « filet de sécurité » de la licence, ce qui peut être confirmé par une analyse approfondie sur les mentions obtenues au bac.

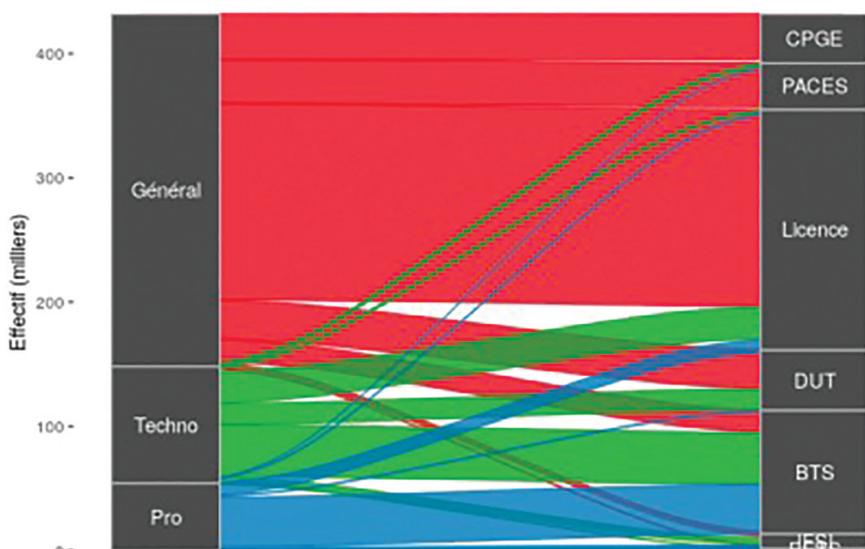
LA SÉLECTION DANS LE SUPÉRIEUR

Ces données permettent également de définir un taux de sélection comme le rapport entre le nombre d'appelés et le nombre de candidats en phase principale³. Il permet de constater que des CPGE, même en très faible nombre, sont également non sélectives, alors qu'un tiers des licences sont sélectives. De plus, les IFSI et EETS sont des filières remarquablement hyper-sélectives. Les taux de sélection augmentent dans toutes les filières entre 2018 et 2019. On constate aussi qu'un peu moins de la moitié des bacheliers ont été admis dans une filière effectivement non sélective en 2018, mais que cette proportion est tombée à un tiers en 2019, ce qui ne peut s'expliquer seulement par l'intégration des IFSI et EETS à la plate-forme. Cela démontre que l'appellation administrative « filière non sélective » n'a plus lieu d'être et devrait être retirée des textes et des esprits. Ces conclusions rejoignent celles de la Cour des comptes, dans un rapport⁴ qui a été présenté le 27 février 2020 à l'Assemblée nationale.

Enfin, ce taux de sélection permet de calculer la proportion de candidats reçus dans des filières sélectives, ce qui permet de mesurer la sélectivité globale du système d'admission dans le supérieur français, qui est aujourd'hui de deux tiers. Ce taux sera amené à bouger au fil des années, selon les politiques nationales et locales d'organisation du premier cycle : la création de places apaisera la tension, quand la création de petites sections locales très sélectives l'accentuera.

Il convient donc que la proportion de bacheliers intégrant une formation non sélective fasse partie des indicateurs nationaux des campagnes Parcoursup. ■

FLUX DE NÉOBACHELIERS ADMIS DANS LE SUPÉRIEUR



Les deux dernières formations, en dessous des BTS, en bas à droite sont les IFSI et EETS.

Exemples de boycott de la plate-forme Parcoursup

Face à l'absurdité de se retrouver avec des rangs de classement à 1 000^e sur les listes d'attente et à la création par Parcoursup d'une tension artificielle dans des filières où elle n'existe pas réellement (beaucoup de désistements jusqu'à épuisement des listes d'attente), des universités, facultés ou départements ont décidé depuis le début de la mise en place de Parcoursup de ne pas trier les dossiers.

Par **FRANÇOISE RIVIÈRE**, université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), **CHRISTOPHE PÉBARTHE**, université de Bordeaux Montaigne (UBM)

L'université de Bordeaux-Montaigne (UBM) et l'université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) ont dit « oui » à tout le monde^{1,2}. À l'UBM, cette solution concerne aussi les filières reconnues en tension par le rectorat comme LEA. Seules les filières contingentées avant 2017 ont examiné les dossiers. Cerise sur le gâteau : des financements supplémentaires ont été obtenus. L'UPPA a opté pour un « surbooking » en appelant tous les candidats jusqu'au dernier sans tenir compte des capacités d'accueil, le paramétrage des « données d'appel » pou-

vant être indépendant, sur la plate-forme, des capacités d'accueil. Le risque de ne pouvoir accueillir tous les candidats a été écarté grâce aux projections faites, sauf pour une poignée de filières « tendues », dont la filière Staps. Pour ces filières « tendues », à l'exception de Staps, des solutions ont pu être trouvées depuis deux ans pour l'ensemble des candidats, parfois à l'issue d'un dialogue pour intégrer une filière proche du vœu. Le risque de ne pouvoir accueillir les étudiants excédant les capacités d'accueil a constitué un moyen de pression pour obtenir quelques moyens supplémentaires. Le SNESUP-FSU rappelle que rien n'oblige les enseignants-chercheurs à trier les dossiers³ et qu'il appelle à classer les dossiers tous ex aequo⁴. ■

1. www.snesup.fr/article/toutes-ex-aequo-communiquede-la-section-snesup-fsu-de-luniversite-bordeaux-montaigne.
2. www.snesup.fr/article/parcoursup-lup-pa-un-oui-toutes-effectif.
3. www.snesup.fr/article/enseignants-chercheurs-rien-ne-vous-oblige-trier-des-dossiers-de-candidature-en-licence.
4. www.snesup.fr/article/parcoursup-aide-lorientation-ou-selection-et-tri-social-lettre-flash-ndeg6-du-5022020.

Traduire la diversité en parcours inclusifs

Le partage d'expériences pédagogiques visant une meilleure réussite en licence STS (sciences-technologies-santé) est redevable à l'association PromoSciences¹ qui met en relation des acteurs de terrain.

Par **GÉRARD LAUTON**, UPEC, membre de PromoSciences

Des dispositifs d'accompagnement sont proposés aux bacheliers dont l'admission est actée avec la clause « oui, si » ; ils suivent un parcours spécifique. Concernant le domaine STS, cela existe de longue date, à l'initiative d'équipes pédagogiques résolues à remédier aux difficultés rencontrées par des primo-entrants. Deux journées d'étude de PromoSciences y ont été consacrées (2019² et 2020³).

BIENVEILLANCE ET EXIGENCE EN MODE PROJET

Ces dispositifs reposent sur une étude fine des besoins de la cohorte concernée, afin de bien identifier acquis et lacunes, motivations et marges de progression. Loin d'un simple assemblage de « bonnes pratiques » (tutorat, mentorat...), il s'agit d'aménager le cursus autour d'une stratégie sur les contenus selon un autre chemin vers une année L3. Cela peut

passer (cf. UPEC, sciences pour l'ingénieur) par une maquette alternative sur deux années (L1-L2), avec une part notable d'enseignements et d'évaluations propres au parcours. Son apport qualitatif permet d'éviter une « année zéro ». Son nom doit être valorisant et non stigmatisant.

ACCOMPAGNEMENT ET TABLEAU DE BORD

Selon⁴ PromoSciences, « cela s'organise généralement au travers de pédagogies dites "actives", par projet ou par problème, qui privilégient les situations authentiques d'investigation et facilitent les interactions entre pairs ». Et ces équipes « ont clairement adopté une démarche scientifique : conception et expérimentation, suivies par une évaluation de l'impact sur les apprentissages et la réussite ». Cela suppose concertations, exercices originaux, appui sur le numérique, mémoire cumulative de ce qui est parcouru, formation des acteurs et prise en compte dans leurs services du surcroît de tâches induites. Au service d'une réussite majorée. ■

Il s'agit d'aménager le cursus autour d'une stratégie sur les contenus selon un autre chemin vers une année L3.

1. PromoSciences regroupe des acteurs de terrain de l'ESR en licence STS qui, depuis 1988, partagent expériences et projets pédagogiques : promosciences.org.
2. bit.ly/2PfkN8d.
3. bit.ly/2T7Ub5n.
4. bit.ly/2STn2eR (2019).